
Réunion des Délégués du Personnel

Séance du **Jeudi 22 août 2013**

Questions posées par Les délégués du Personnel CGT représentés par Éric Cassan, Ganaël Morel et Frédéric Gerault.

Question n°1 : Les délégués du personnel CGT demandent que les housses de siège soient incluses dans la dotation machiniste, afin de pouvoir les commander comme les autres vêtements et ce qui déchargerait MRB de la gestion des housses.

Réponse n°1 :

Il n'est pas prévu d'intégrer cet accessoire à la dotation habillement.

Question n°2 : Les délégués du personnel CGT demandent la mise en place d'un système de video surveillance sur le parking afin d'éviter les vols et les dégradations de véhicules.

Réponse n°2 :

Une étude sera lancée dans le cadre de la sécurisation du site tout en y intégrant le parking dans le cadre de l'extension du remisage.

Question n°3 : Les délégués du personnel CGT voudraient savoir combien de jours de "bons soldats" ont été attribués en 2012, à combien d'agents, combien n'en ont pas eu, qui décide de l'attribution et sur quels critères ?

Réponse n°3 :

Les jours dits « de bon service » peuvent être attribués au moment du départ à la retraite sur proposition du REL. Ces jours sont validés par le RH en fonction de l'investissement de l'agent durant sa carrière. Nous n'avons pas de suivi de ces jours.

Question n°4 : Les délégués du personnel CGT voudraient savoir si la responsabilité du machiniste est engagée en cas d'accident lors de la montée d'une poussette par la porte arrière ?

Réponse n°4 :

Les règles du savoir voyager précisent les modalités d'accès avec une poussette à bord d'un bus.

La montée s'effectue par la porte avant avec une poussette pliée.

Avec une poussette dépliée, la montée s'effectue par la porte avant ou par la porte arrière sous réserve de l'accord du MR et de la validation d'un titre de transport.

Par conséquent, la responsabilité du MR ne peut pas être engagée a priori si le voyageur chute à la montée ou à la descente avec une poussette.

Question n°5 : Les délégués du personnel CGT voudraient savoir quand et comment va se faire l'apprentissage de ligne de la prolongation du 560 ?

Réponse n°5 :

Le 2 septembre 2013, aux heures creuses une déviation est mise en place pour mieux desservir le centre ville de Nanterre et 5 nouveaux arrêts seront implantés pour le 560.

Du fait de cette évolution mineure, il n'est pas prévu de complément par apprentissage de ligne, un plan sera diffusé aux agents ayant cette connaissance de ligne.

Question n°6 : Les délégués du personnel CGT demandent une nouvelle fois que les appels radio sur ligne soient effectués en général afin que tout le monde sache ce qui se passe sur ligne (retards, manoeuvres, etc.).

Réponse n°6 :

Un rappel a été fait aux régulateurs afin de favoriser le travail en appel général.

Question n°7 : Les délégués du personnel CGT demandent une nouvelle fois que quand un bus est supprimé ou manoeuvré le bus suivant soit averti.

Réponse n°7 :

Un rappel a été fait aux régulateurs.

Question n°8 : Les délégués du personnel CGT voudraient savoir quand la chaussée de la gare d'Argenteuil sera réparée ? Nids de poule à l'entrée de la gare ainsi qu'à la mise en station du 272.

Réponse n°8 :

Les réparations ont été effectuées en entrée de gare, nous allons remonter au gestionnaire la dégradation là où on se met à quai.

Question n°9 : Les délégués du personnel CGT demandent que vous rappeliez la règle concernant le refus de perception de billet en raison de la fausse monnaie en recrudescence, notamment les billets de 20 euros.

Réponse n°9 :

Il n'existe pas de procédures spécifiques mais si un doute apparaît sur l'authenticité d'un billet, le MR a toute latitude pour le refuser.

Question n°10 : Les délégués du personnel CGT demandent une nouvelle fois pourquoi beaucoup de nos collègues se voient changer la commande de service sans en être avertis.

Réponse n°10 :

Dès lors que le service d'un agent est modifié par nos soins, l'équipe RH se doit d'en avvertir l'agent concerné.

Question n°11 : Les délégués du personnel CGT voudraient savoir pourquoi les voitures (Citélis I) de la ligne 272 n'ont pas toutes le même rayon de braquage ?

Réponse n°11 :

Tous les véhicules Citélis sont donnés pour un diamètre de giration de 23.406m. (§ Fiche constructeur).

Nous avons remonté l'information au constructeur pour contrôle de nos véhicules.

Question n°12 : Les délégués du personnel CGT demandent pour juillet 2013 :

- le nombre de repos travail effectués par le biais de la bourse d'échange, combien en TS
- le nombre de repos travail effectués pour le dépôt, combien en TS
- le nombre de bouts de service effectué en plus d'un service

Réponse n°12 :

En juillet 2013, on enregistre l'équivalent de 302 JA en S soit :

- 42 pour bouts de service;
- 122 pour échanges entre agents;
- 138 pour travail pour le centre

Question n°13 :**Les délégués du personnel vous demandent pour juillet 2013 :**

- L'effectif prévu et présent pour le centre ?
- le nombre d'inaptes provisoires ?
- le nombre d'inaptes définitifs ?
- le nombre de JA pour arrêt maladie ?
- le nombre de JA pour arrêt dû à un accident du travail ?
- le nombre de JA utilisés en ACC ?
- le nombre de JA utilisés en formation ?
- le nombre de JA utilisés en prévention sécurité ?
- le nombre de JA utilisés en expression direct ?
- le nombre de services non couverts ?
- le nombre de services supprimés par rapport aux TM initiaux ?
- le kilométrage prévu et celui réalisé ?
- Les dettes TS, CA et repos ?
- Le taux d'attribution des TC ?

Réponse n°13 :

Résultats juillet 2013	
Effectif MR prévu	619.3
Effectif payé	621.6
Inaptes Provisoires	9 dont 1 femme enceinte
Inaptes Définitifs	6 dont 1 en CLD
JA perdus pour maladie	646 contre 511 en 07/2012
JA perdus pour blessure	475 contre 200 en 07/2012
JA ACC	10
JA BA	0
JA Formation	97
JA Prévention	0
JA ED	0
Nbre de services non couverts	48 contre 27 en 07/2012
Nbre de services supprimés	93 contre 24 en 07/2012
KCC Prévus	675 164
KCC réalisés	663 526
% franchises KM	98.3%
Dettes CA	16.24 contre 16.28 à fin 07/13
Dettes TS-TC-CCF	6.8 contre 5.45 à fin 07/13
Dettes Repos	- 0.53 contre 0.23 à fin 07/13
% attributions des TS-TC	92.03 % soit 381 pour 414